

Victor-Marie Hugo, pair de France

Dans son livre intitulé *Victor Marie, Comte Hugo*¹ Charles Péguy écrivait : « *Victor Marie, Comte Hugo, Pair de France, membre de l'Institut* »² était « un faiseur »³. C'était « un politicien fini, pourri de politique »⁴; « il a toujours été le roi des malins »⁵; « C'était un homme qui était un sénateur de la troisième République, qui portait un haut de forme comme tout le monde, quand il le fallait, et un parapluie quand il pleuvait »⁶. Et Péguy écrivait aussi : « Je sais bien que ce génie était naturellement mystique. Mais, ne nous frappons pas. C'était beaucoup moins peut-être l'aboutissement d'un paganisme lorsqu'il écrivait dieu avec un d minuscule, qu'un hommage rendu à la Libre Pensée⁷. Il fallait être libre penseur en 1860 et quelques ou il ne fallait pas être libre penseur. Il fallait être libre penseur ou clérical. La politique voulait que l'on fût l'un ou l'autre. La politique de Hugo voulait notamment qu'on fût l'un, ce « un dieu », ce petit d est un bon point, une surveillance que la politique

de Hugo exerçait sur son génie»⁸. Et encore : «*Je sais bien que tout cela, que ce ton unique, que ce génie, était littéralement noyé dans des monceaux de littérature*»⁹.

Dans le même livre, Péguy nous explique aussi que Victor Hugo donnait au public «*tout ce qu'il produisait : le bon et le mauvais ; sachant bien que dans le tas il y en avait du très bon*»¹⁰. Et même, ajoute Péguy, «*du remplissage*». Mais il ajoutait : «*du remplissage de lui*»¹¹, – et donc du remplissage de qualité supérieure.

Victor Hugo a d'abord été nommé pair de France¹². Il avait admiré l'empereur, il avait aimé les rois. Et il aura été successivement royaliste, libéral, démocrate, républicain et socialiste.

Victor Hugo aura donc beaucoup changé. Mais il n'aura pas changé dans le sens où nombre de gens changent parfois, passant au fil du temps, et au fil de la vie, de la gauche à la droite. Lui, c'est plutôt le chemin inverse qu'il a accompli. Il fut pair de France de 1845 à 1848. Les pairs de France siégeaient là où siège aujourd'hui le Sénat, au Palais du Luxembourg. Il fut sénateur de 1876 à 1885. Au total, il s'est présenté six fois au suffrage universel. Pour être pair de France, il n'a pas eu besoin d'être élu : il a été nommé. Il a été élu à l'Assemblée Constituante, le 4 juin 1848 ; il a été réélu député de la Seine le 13 mai 1849 ; il a été

élu député le 1^{er} mars 1871; il a connu un échec aux élections législatives en 1872; il a été élu sénateur en 1876 et il a été réélu sénateur en 1882; il l'est resté jusqu'à sa mort en 1885.

Victor Hugo était très proche du roi Louis-Philippe et de la duchesse d'Orléans.

Louis Philippe faisait ses confidences à Victor Hugo. Il lui disait ceci : « *M. Hugo, on me juge mal. On dit que je suis fin. On dit que je suis habile. Cela veut dire que je suis traître. Cela me blesse. Je suis un honnête homme tout bonnement, je vais droit devant moi. Ceux qui me connaissent savent que j'ai de l'ouverture de cœur. Thiers, en travaillant avec moi, me dit un jour que nous n'étions pas d'accord: Sire, vous êtes fin, mais je suis plus fin que vous. – La preuve que non, répondis-je, c'est que vous me le dites. Thiers, du reste, a de l'esprit, mais il est trop fier d'être un parvenu. Guizot vaut mieux. C'est un homme solide. Un point d'appui. Espèce rare que j'estime. Il est supérieur à Casimir Périer, même, qui avait l'esprit étroit. C'était une âme de banquier, scellé à terre comme un coffre-fort. Oh que c'est rare un vrai ministre* »¹³.

Louis-Philippe dit tout cela à Victor Hugo. Ils se parlent tout le temps. Et, un jour, apparaît une grande marque de confiance. Le 13 avril 1845, une ordonnance élève à la pairie le vicomte Victor-Marie Hugo, qui devient donc pair de France.

Il ne faut pas croire que cela a été bien perçu par tout le monde. Cela a été plutôt critiqué. Par exemple, dans *Le Courrier des Théâtres*, Charles Maurice écrit : « M. Victor Hugo est nommé Pair de France : le roi s'amuse »¹⁴. La presse républicaine est méchante. Armand Marat, dans le journal *Le National* écrit : « Victor Hugo est mort. Saluez M. le vicomte Hugo, Pair lyrique de France. La démocratie qu'il a insultée peut désormais en rire. La voilà bien vengée »¹⁵.

Hugo, lui, transmet les pièces sur le fondement desquelles la Chambre des pairs devra valider sa nomination. Marat rend compte de sa prestation de serment dans ces termes : « Une sorte d'illumination inconnue traversant les vitres est venue colorer les pâles tentures de l'enceinte. M. Pasquier, couvert de son mortier a lu l'ordonnance qui élève à la dignité de Pair de France M. le vicomte Victor Hugo... Notre poitrine s'est dilatée... Nous avons eu un frisson de poésie ; nous avons été saisi de l'enthousiasme du blason... »¹⁶. Naturellement, il se moque de lui.

Victor Hugo arrive chez les pairs de France, une assemblée très conservatrice, une assemblée composée de personnages dont la plupart sont des nobles qui ont tous été nommés en vertu de la faveur d'un roi.

Après cet événement, trois faits se sont passés, qui ont beaucoup marqué Victor

Hugo : un événement lié à l'amour, un événement lié à la misère et un événement lié à la peine de mort.

Table des matières

Victor-Marie Hugo, pair de France	7
Léonie	13
Rue de Tournon : « La catastrophe est inévitable »	17
La peine de mort	21
Des membres « infatués, méprisants et gourmés »	25
Pour la Pologne	27
« Toute l'intelligence de la France » contre « toutes les forces de la mer »	31
« Je suis du parti des exilés et des proscrits »	37
Pie IX	41
Pour le droit d'auteur	45
Victor Hugo, sénateur de Paris	49

« Faut-il un Sénat? »	51
Le second discours de Victor Hugo	55
Pour l'amnistie	61
La vraie clémence	71
Le dernier discours	73
« L'océan gouverné par l'ouragan »	75
« La France libre veut les peuples libres »	77
Notes	79
Remerciements	83
Annexes	85